



Guide simplifié de l'utilisateur CSPORT-ROLLER.FR

Pour toute question : contact@cspport-roller.fr

A quoi sert cspport ?

Le site cspport-roller.fr permet :

- la gestion et la consultation du planning de tous les matchs pour toutes les catégories : date + heure + lieu + équipe 1 vs équipe 2
- la gestion des convocations des équipes
- la gestion des arbitres devant officier sur les matchs

En accès libre, le site permet de consulter le planning des matchs, le statut des équipes (ont-elles confirmé leur présence ?) et le statut des arbitres (quel club va arbitrer et l'arbitre a-t-il confirmé sa présence?). Par défaut, les colonnes arbitre sont masquées. Cliquer sur [Vue complète] pour afficher ces colonnes.

Il est possible d'adapter la vue du tableau grâce à un module de recherche. Il est par exemple possible de visualiser uniquement les matchs de son club. Il est possible d'exporter le tableau des matchs pour le consulter sur un tableau. L'application est « responsive » c'est à dire que vous pouvez consulter ce site sur votre smartphone.

En mode connecté l'utilisateur accède à un menu enrichi lui permettant d'agir sur les informations du site. Les identifiants de connexion sont transmis par email. En cas de problème demander une assistance à contact@cspport-roller.fr. Tous les profils et tous les menus bénéficient de la possibilité d'adapter la vue des tableaux grâce à un filtre [Recherche]. Les vues peuvent toutes être exportées dans un fichier .csv

Toutes les vues peuvent être imprimées en cliquant sur le bouton [Imprimer la liste]

En cas de non confirmation d'équipe ou d'arbitre, cspport enverra des relances par email à J-8, J-4 et J-2 aux responsables d'équipes, aux responsables arbitrage et aux arbitres.

Si vous changez les informations d'une vue, pensez à enregistrer en cliquant sur le bouton [Enregistrer les modifications] avant de passer à une autre vue.

Le responsable d'équipe

En mode connecté, le responsable d'équipe (ou de plusieurs équipes) accède au menu « Mes équipes ». Il doit alors préciser le statut de son équipe pour chacun des matchs :

- A confirmer (C)
- Confirmé (OK)
- Demande de report (R)
- Forfait (F)

Il doit valider ces informations en cliquant sur le bouton [Enregistrer les modifications]

L'arbitre

En mode connecté, l'arbitre accède au menu « Mes matchs à arbitrer », il doit alors :

- préciser son statut sur les matchs sur lesquels il est positionné
- se positionner sur les matchs attribués à son club

Dans les deux cas il doit préciser son statut :

- Convoqué (C)
- Confirmé (OK)
- Indisponible (I)

Il doit valider ces informations en cliquant sur le bouton [Enregistrer les modifications]

Le responsable arbitrage du club

En mode connecté, le responsable arbitrage club accède au menu « Arbitre / Matches de mon club à arbitrer », il doit alors pour chaque match de son club définir le nom de l'arbitre officiant. Il peut positionner 1 ou deux arbitres. Si les colonnes Arbitre 1 et Arbitres 2 sont renseignées par le nom du club, chaque arbitre du club pourra se connecter et se positionner sur le match. Si c'est un arbitre qui est nommé dans ces colonnes, alors l'arbitre recevra une convocation et il devra préciser son statut.

Le responsable planning du club

En mode connecté, le responsable planning club accède au menu « Mon club », il doit alors :

- préciser la date, l'heure et le lieu du match
- il peut, à la place du responsable d'équipe, préciser le statut de l'équipe

Il doit valider ces informations en cliquant sur le bouton [Enregistrer les modifications]

- envoyer la convocation en cliquant sur le bouton situé à gauche de la ligne du match : l'enveloppe avec une flèche verte. Les personnes qui reçoivent la convocation sont : les responsables des deux équipes, le responsable arbitrage du club désigné, l'arbitre (si il est nommé) et les deux responsables planning club.

Le responsable planning général

Il possède les droits du responsable planning club étendu à tous les clubs.

Un menu « Imports » lui permet d'importer en masse plusieurs matchs et d'importer de nouvelles équipes.

Un bouton [Envoyer toutes les convocations] lui permet d'envoyer en masse toutes les convocations de la saison.

Le responsable arbitre général

Il possède les droits du responsable arbitrage club étendu à tous les clubs.

L'administrateur

Il possède les droits pour la gestion des utilisateurs du site.

La création modification d'un utilisateur se fait soit individu par individu via le formulaire à l'écran soit par import d'un fichier utilisateur. Il possède aussi les droits du responsable planning général.